
PRAGUE – GAC Law Enforcement Update & GAC Discussion
Sunday, June 24, 2012 – 09:00 to 10:30
ICANN - Prague, Czech Republic

CHAIR DRYDEN:

Nous allons donc commencer, bonjour à tous.

Notre première séance d'aujourd'hui est consacrée à plusieurs sujets qui commencent avec les accords d'enregistrement des bureaux d'enregistrements. Notamment, nous avons demandé au gens du département d'application de la loi de nous donner un rapport pour voir quel est l'avancement dans la mise en œuvre des recommandations faites par le GAC, ainsi que les organismes d'applications de la loi. Il y a plusieurs documents, il y en a d'autres qui ont été ajouté aux dossiers qui ont été distribués hier.

Vous allez voir qu'il y a d'autres documents qui ont été ajoutés a ce dossier, ce sont des documents que les bureaux d'enregistrements nous ont fait parvenir il y a quelques jours, c'est pour cela que nous recevons toujours des informations.

L'ICANN a publié plusieurs documents y compris la proposition de révision du RAA et je pense qu'aujourd'hui nous allons pouvoir analyser ces nouveaux documents, en plus que ceux qu'on avait déjà dans notre dossier.

Je vous propose donc de commencer avec une mise à jour des organismes chargés de l'application de la loi et s'il y a des questions ou des précisions, je vous prie de le faire.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Je voudrais aussi dire que demain matin, les bureaux d'enregistrements auront une séance.

Je vous en donnerais plus de détails sur cette séance qui aura lieu demain et qui sera peut-être intéressante pour les membres du GAC le faite d'être présent dans cette séance, pouvoir parler des RAA et entendre la perspective des bureaux d'enregistrements dans ce sens.

J'ai demandé aux Etats-Unis qui ont identifié le FBI en tant que leader au sein des organismes d'applications de la loi, j'aimerais qu'ils nous fassent une mise à jour pour pouvoir après continuer.

BOBBY FLAIM:

Je suis Bobby Flaim, je travaille au FBI, le GAC m'a demandé de faire une mise a jour sur les recommandations que nous avons proposés en 2009 et qui ont été approuvées par le GAC à la réunion à Bruxelles en 2010.

En ce qui concerne les recommandations des organismes d'applications de la loi, au cours des trois dernières années, on a négocié avec les registrants et surtout à la réunion de Dakar, il ya eu des réunions entre l'ICANN et ses attents en particulier.

Les organismes chargés de l'application de la loi ont participé en leur fournissant un conseil dans deux réunions: Janvier et Février de cette année autant à l'ICANN qu'aux registrants.

Dans ces négociations ou seront mieux définis les recommandations, on a donné des explications sur les douze recommandations que nous avons données le 4 Juin ; l'ICANN a publié un nouveau RAA en version préliminaire.

Dans cette version préliminaire que l'ICANN a publiée et c'était que la version de l'ICANN.

Nous avons vu que ces deux recommandations étaient donc dans les nouveaux RAA.

Je voudrais préciser que les recommandations ont deux parties: une première partie qui concerne tout ce qui est lié au RAA à savoir le contrat entre l'ICANN et les bureaux d'enregistrement des gTLD.

Il s'agit des recommandations qui sont dans la première partie.

La deuxième partie concerne le faite que l'ICANN puisse faire les démarches appropriées et s'assurer du respect du contrat de la part de ces bureaux d'enregistrement, malheureusement, il y a quatre recommandations dans la partie 2 et il n'y en a qu'une qui a été prise en compte.

En ce concerne la première partie donc des recommandations, et bien sûr on a analysé toutes les recommandations en tant qu'organisme d'applications de la loi, on voit que la mise en œuvre des recommandations dans cette première partie a été mise en œuvre.

Tout ce qui concerne la transparence dans le nouveau RAA pour informer le public quels sont les bureaux d'enregistrement ainsi que tous les détails de contact.

Les organismes d'applications de la loi ont rencontré des difficultés pour se mettre en contact avec ces bureaux d'enregistrement et leur informer par rapport à certains problèmes en particulie.

Cela a posé des difficultés au niveau des délits internationales.

Des informations de contacts ont été incluses et cela pour répondre à une recommandation réalisée par le comité de sécurité et de stabilité de l'ICANN, cela inclut dans le nouveau RAA, ainsi que d'autres informations qui sont utiles pour les organismes d'applications de la loi.

Deux problèmes majeurs se posent, qui ont fait l'objet d'un grand débat et de beaucoup de discussions, ces difficultés concernent la collecte d'informations des bureaux d'enregistrement au moment de l'enregistrement ainsi que la validité ou la validation de l'information des bureaux d'enregistrements.

Par rapport à ce dernier point, il s'agit d'un processus qui a deux étapes, et c'est un point qui a créé un peu de confusion car d'un côté la validation de l'information des bureaux d'enregistrement au moment de l'enregistrement pour que nous puissions vérifier de qui il s'agit, qui est en train d'enregistrer un domaine? Et la deuxième partie dont vous allez entendre parler beaucoup, c'est la validation du WHOIS.

Le WHOIS fait partie des informations de contact que le bureau d'enregistrement doit compléter et très souvent les gens supposent que lorsqu'on parle de validation, on ne parle que de la validation du WHOIS.

Mais il s'agit de deux types de validations différentes.

Avec ces deux points qui ont posé difficulté ou disons controversés, je dis controverses mais c'est des points qui font l'objet de beaucoup de débats car il s'agit de deux points sur lesquels il faut vraiment travailler au niveau de l'ICANN, au niveau des bureaux d'enregistrements avec les contributions que l'ICANN et la communauté pourra faire.

L'ICANN donc a publié des spécifications, je ne sais pas si ceux la se trouvent dans les annexes ou cela sera incorporé dans la partie principale du RAA. L'ICANN devra nous préciser quel est l'état du débat, comment elle sera incorporée dans le contrat, si ca fera partie du RAA ou pas, car cela n'est pas tout à fait clair et cela concerne notamment ce que nous voulons faire.

En tant qu'organisme d'application de la loi, nous accueillons favorablement ces nouvelles, ces progrès qui ont été faits, c'est la première fois que nous avons un document réel sous nos yeux, qui nous donne un panorama plus clair des recommandations sur lesquelles nous avons travaillées chez les organismes d'application de la loi depuis 2009.

Nous avons eu des négociations directes avec les bureaux d'enregistrement, cette année, l'organisme international de l'application de la loi a été présenté en 2010-2011 à Dakar.

C'est à Dakar que le président du conseil a négocié pour incorporer les recommandations des organismes d'application de la loi.

Il s'agit de la première fois depuis trois ans que l'ICANN présente un nouveau RAA qui inclut les recommandations des organismes d'application de la loi, pour que le GAC puisse le savoir, il s'agit d'un effort international.

Ces recommandations des organismes d'application de la loi découlent d'une collaboration, d'une coopération internationale avec toute la communauté d'application de la loi.

Les Etats-Unis, le Canada, la Nouvelle Zélande, l'Australie, le Royaume Uni, la Russie, le Japon, l'Italie, le G8, l'interpole, London action plan,

ainsi que d'autres pays: le Brésil, la Corée du Sud, la Thaïlande, l'Afrique du Sud.

Il s'agit vraiment d'un effort à niveau international.

Je crois qu'il y a trente fonctionnaires, deux du monde entier qui se sont rendus aujourd'hui à Prague et qui ont participé à des organismes d'application de la loi.

Il faut savoir que il n'y a pas que des représentants des organismes de la justice des Etats-Unis mais aussi il y a des représentants de ces organismes du Royaume Uni, de la police du Québec du Canada, des représentants de la police des Pays Bas, des représentants d'un département de la Suisse, le ministère de la sécurité interne.

Nous avons aussi des représentants de l'Interpol, France, de la République Tchèque, de l'Argentine, de Chypre, de la Roumanie et de la Commission Européenne.

Malheureusement, il y a une conférence dans la Corée du sud, et c'est pour ça que mes collègues de la région asiatique n'ont pas pu être présents ici, mais il faut souligner qu'il s'agit d'un effort international afin de nous assurer que nos recommandations puissent avoir un caractère international et puissent respecter tous les lois au niveau international, et ceci pour améliorer la communauté Internet.

Voilà tout ce que je voulais vous dire par rapport à l'état de situation des recommandations.

Je voudrais signaler un point: à savoir que nous avons beaucoup de travail pour s'assurer que ces actions deviennent quelque chose de réel,

nous avons progressé mais notre travail n'est pas encore achevé et c'est pour ça que d'ici à Toronto, j'espère que nous allons pouvoir obtenir un RAA qui pourra être signé à Toronto.

Nous voulons aussi mettre l'accent sur le fait que, même si nous pouvons avoir un très bon RAA, nous souhaitons, nous espérons obtenir des mécanismes efficaces pour vérifier la conformité, pour que les RAA ne disent pas « on pourrait, on devrait » mais que l'on puisse s'assurer que le document soit vraiment bien appliqué en plus d'être bien rédigé.

Voilà ce que je voulais vous dire et j'invite mes collègues de la communauté, des organismes d'application de la loi à participer à cette séance et à prendre la parole, merci beaucoup.

CHAIR DRYDEN:

Merci beaucoup pour cette mise à jour, y a-t-il des réactions, des commentaires par rapport à cette présentation?

Y a-t-il des questions de la part des membres du GAC à poser aux organismes d'application de la loi par rapport au progrès, aux activités depuis la réunion de Costa Rica jusqu'à maintenant? Australie?

L'Australie:

Merci, merci beaucoup pour ce rapport aussi complet qui nous a donné un panorama général à tous les membres du GAC.

Il est intéressant de faire un suivi des progrès qui ont été accomplis pour voir les informations qui découlent des négociations et tel que nos collègues des Etats-Unis l'ont dit nous remercions tous les gens qui ont

travaillé pour obtenir ce document sur lequel nous pouvons nous concentrer.

Maintenant, je voudrais revenir au sujet des recommandations des organismes d'applications de la loi car nous avons soutenu ces organismes et en ce qui concerne la deuxième partie des recommandations, je crois que nous ne savons pas encore, au Costa Rica nous avons posé quelques questions au conseil d'administration en demandant une réponse explicite et je crois que le conseil d'administration n'a pas encore donné sa réponse sur l'état de cette partie des recommandations à savoir la partie n°2.

Un autre point sur lequel nous devrions nous focaliser c'est le délai dans lequel nous allons faire ce travail, nous avons anticipé, l'ICANN avait dit qu'on allait avoir un brouillon des RAA, une version préliminaire des RAA, dans la réunion précédente de l'ICANN, mais à cette réunion, nous avons eu une version préliminaire partielle et non négociée.

De mon point de vue, j'aimerais me concentrer sur la qualité du résultat sans avoir une pression par rapport à un délai en particulier.

Je pense qu'il serait très important pour pouvoir arriver à un bon résultat avant la sortie des gTLD pour que tous les participants de l'industrie connaissent les dispositions des RAA, que tous ceux qui vont rejoindre l'industrie puissent bien comprendre quels sont les démarches qui seront faites par l'ICANN.

En ce qui concerne la conformité ou l'application de la loi, il doit être clair pour l'industrie et pour toute la communauté quels sont les

attentes qu'elles doivent avoir par rapport à l'ICANN en ce qui concerne les contrats, l'application des contrats et les attentes des participants.

De mon point de vue, je pense qu'il serait très important pour cette partie du travail liée aux RAA de nous concentrer donc sur l'application de la loi par le biais de l'ICANN et les « due diligence » qui devra être faite par l'ICANN.

COMMISSION EUROPEENE: Très souvent, d'abord, je tiens à remercier les gens du FBI et nos collègues pour ce rapport.

Comme j'ai dit, très souvent, il a été difficile d'aborder ce travail avec les gens de l'ICANN, vous allez me corriger si je me trompe mais en général je voudrais voir une analyse critique des bureaux d'enregistrement avant la réunion pour voir ce qu'ils pensent de ce contrat.

Moi en tant que représentant de la commission européenne, je crois qu'il nous faudrait avoir plus de temps pour bien comprendre les enjeux.

Je dois dire que ce document, le RAA utilise l'analyse du WHOIS et fait référence à la directive de rétention de données de l'union européenne. J'ai quelques doutes car je ne sais pas si cette référence est correcte ou pas, je ne sais pas ce que font les bureaux d'enregistrement est couvert par la portée de la directive.

C'est une analyse que nous devons faire.

Il est très important pour nous, surtout parce que..

On a parlé de la compatibilité entre le texte qu'on a sous nos yeux et une loi de protection de données que la commission est chargée de mettre en œuvre.

Et pour nous, il serait très utile de comprendre, je m'excuse parce que cela n'est pas à l'ordre du jour mais j'aimerais savoir quand nous allons entamer un débat avec les parties qui sont en train de négocier, car il est important d'entendre l'avis du GAC et les organismes d'application de la loi, j'aimerais donc entendre l'ICANN et les bureaux d'enregistrement et avoir un débat avec eux.

Je voudrais savoir si on a la possibilité de faire cela pendant cette semaine et pour que cela soit enregistré dans les procès verbaux.

La commission européenne doit regarder ou analyser très attentivement ce texte. En ce moment nous ne sommes pas capables de prendre une position claire par rapport à ce document.

CHAIR DRYDEN:

Merci commission européenne, ya-t-il d'autres membres qui voudraient prendre la parole.

L'Allemagne prend la parole.

ALLEMAGNE:

Merci, je vais soutenir la commission européenne sur ce qu'elle vient de dire.

Il faut rentrer chez nous avec ces documents, bien les analyser, vous savez que chez nous un débat a eu lieu sur la rétention de données, un

débat très important et il ya aussi un aspect lié à la confidentialité des données qui est très important, c'est pour cela qu'il nous faut lire très attentivement ce document, nous avons les organismes d'application de la loi d'un coté et d'un autre coté nous avons la protection de données.

Il nous faut trouver un équilibre entre ces deux approches pour pouvoir arriver à une solution de façon à ce que tout soit cohérent avec les lois internes et les lois externes.

CHAIR DRYDEN:

Merci l'Allemagne, je crois qu'il y a maintenant les Etats-Unis qui va prendre la parole et je demande au FBI de nous préciser quels sont les activités qui ont eu lieu lundi pour voir si nous pourrions voir une interaction avec l'ICANN, avec les bureaux d'enregistrement.

Nous avons une réunion avec le conseil d'administration pendant laquelle il faudrait aborder ce sujet, nous avons une séance aujourd'hui mais peut-être que vous pouvez nous aider à planifier ces réunions.

Les Etats-Unis s'il vous plait.

ETATS UNIS :

Je vais donner la parole à mon collègue pour ce deuxième point.

Mais tout d'abord j'aimerais faire une suggestion, je suis tout à fait d'accord avec l'affirmation de mon collègue dans le sens ou l'évaluation préliminaire dans cette multiplicité de documents que nous avons reçus suggèrent que nous avons beaucoup progressé et c'est très encourageant et il faut le dire.

Ca a été un exercice vraiment difficile pour toutes les parties qui ont participé à la négociation.

Je voudrais souligner également le fait que nous sommes disponibles ainsi que le GAC et les organismes de l'application de la loi pour continuer notre travail avec les négociateurs s'il y a des questions et honnêtement pour éviter les situations dans lesquels les bureaux d'enregistrements ou le personnel de l'ICANN doivent interpréter ce que nous suggérons.

Je pense qu'il vaut mieux parler de façon avec les GAC, avec les organismes d'application de la loi, car c'est plus facile, agir de cette façon pour résoudre toute question ou tout problème qui pourrait se poser.

D'autre part, étant donné la température de la salle, il faut penser qu'il nous reste quelques mois d'ici Toronto.

La résolution du conseil d'administration demande au parti que les propositions des amendements qui seraient discutées, toutes les versions préliminaires d'amendement devaient être révisées et toutes ces informations étaient publiées pour consultation publique à titre informatif, cela est une bonne nouvelle parce que nous aurons du temps pour analyser la documentation or il y a un désavantage, cela tient au fait qu'on n'a pas encore une idée claire de quand est-ce qu'il y aura une proposition réelle d'amendement aux RAA qui soient soumis à la consultation publique.

Dans notre séance publique de demain, dans notre communiqué, il nous faudrait dire que nous voudrions que cela se fasse à une date déterminée, il nous faudra vraiment préciser cette date.

Je pense que nous devrions envoyer des signaux dans ce sens car je crois que les amendements négociés entre les deux parties doivent être disponibles pour la consultation publique pour que les gens puissent en parler et en discuter et avoir une série finale de discussions à Toronto pour peaufiner les derniers détails.

Il est très important d'établir un délai, une certaine attente de délai.

Je vais donner la parole à mon collègue pour qu'il réponde par rapport à la question des réunions des bureaux d'enregistrement.

BOBBY FLAIM:

Nous avons eu deux jours de séances d'application de la loi, aujourd'hui et demain, il y aura une formation sur ce qui concerne l'utilisation malveillante du DNS?

Demain nous aurons quelques discussions concernant les politiques, concernant les recommandations, ces réunions vont commencer à 8h30 du matin.

Nous avons déjà vu certains documents et nous voudrions connaître les commentaires par rapport à ces documents.

En principe, nous avons une journée assez chargée parce que c'est la seule journée où nous pouvons nous réunir sans interférer avec d'autres réunions de l'ICANN.

Les bureaux d'enregistrement vont venir nous voir, nous avons quelqu'un de l'ICANN, l'un des principaux acteurs de la négociation qui sera présent, et l'après midi, nous allons nous réunir avec le SSAC pour traiter deux points: un point concernant la validation et qui est lié directement aux recommandations qui ont été formulées et le deuxième point concerne un point qui a été déjà soulevé et qui concerne notamment la technologie de transition entre IPv4 et IPv6.

Donc, pendant la matinée nous allons nous réunir avec le personnel de l'ICANN, nous allons nous réunir avec les bureaux d'enregistrements et par la suite nous aurons une séance publique de 11h à 12h30 pendant laquelle on va discuter publiquement de tout ce qui concerne la négociation des RAA.

Voilà notre plan pour la journée de demain, si les membres du GAC veulent assister à cette séance, bien sûr, vous êtes les bienvenus.

On va rappeler qu'il fallait que je parle du faite que même si nous voyons que les propositions de modification du RAA sont encourageantes, il y a des aspects de formats liés à ces recommandations qui ne peuvent pas être tout à fait acceptées, la question des revendeurs qui n'est pas tout à fait clair, on ne comprend pas très bien si les bureaux d'enregistrements seront les responsables ultimes, le faite d'avoir un processus d'accréditation par proxy etc., tout cela n'est pas clair.

On dit que parfois on peut peut-être on pourrait proposer certaines activités bref il y a des points à définir dans tout ce processus sur lequel nous avons beaucoup avancé mais par rapport auquel il faut encore travailler.

CHAIR DRYDEN: Merci pour cette mise à jour, l'union européenne s'il vous plait.

UNION EUROPEENNE: Je m'excuse d'encore reprendre la parole. On est d'accord avec les Etats-Unis sur le fait qu'il serait intéressant et très utile de fixer des délais.

Nous voudrions signaler que le langage par rapport aux recommandations, le libellé des recommandations des organismes d'application de la loi est assez complexe, si on devait prendre une position par rapport à cela.

Je dois dire qu'en fin de compte il s'agit d'une négociation entre les parties c'est-à-dire que le gouvernement ne doit pas dire aux parties privées ce qu'elles doivent faire à moins qu'elles aillent à l'encontre des lois.

Mais le texte qu'on a sous les yeux est assez complexe et il faudra du temps pour pouvoir bien l'analyser et faire, cette consultation de trois semaines, je ne crois pas qu'on puisse respecter ce délai.

Je ne pense pas que la commission européenne puisse respecter ce délai, c'est une question complexe parce qu'il y a des aspects liés à la responsabilité de l'union européenne, il faudra donc demander suffisamment de temps pour pouvoir analyser ce document avec beaucoup d'attention.

Le sujet de l'ordre du jour c'est les recommandations des organisations d'applications de la loi, je ne vais pas aller au delà mais je comprends

que le RAA a un langage qui a été discuté et qui va au delà des recommandations des organismes d'applications de la loi.

Il y a d'autres sujets qui peuvent concerner des questions sur la concurrence, le choix des consommateurs, je ne sais pas quel est le sentiment du GAC par rapport à cela mais il nous faudra en discuter sans sous estimer l'importance de ces recommandations des organisations d'applications de la loi.

Il y a d'autres aspects qu'il nous faudra considérer et pour conclure, je tiens à confirmer que si l'on nous demandait un avis à ce sujet, il nous faudrait encore du temps pour pouvoir analyser avant de reformuler notre avis, on pourrait vous donner un avis informel qui ne serait pas valable.

CHAIR DRYDEN:

Merci la commission européenne, je pense qu'il est tout à fait clair que nous aurons des difficultés pour faire des commentaires sur les questions de fonds par rapport à ces documents parce que les documents contiennent des références et des points qui sont liés à la privacité ou à la protection des consommateurs entre autres; le matériel a été présenté il n'y a pas très longtemps donc il faut être réalistes par rapport aux délais qu'il nous faudra respecter pour pouvoir formuler des commentaires, au fur et à mesure qu'on va terminer les étapes suivantes on pourra le voir.

ROYAUME UNI:

Merci madame la présidente, bonjour à tous.

Je veux en premier lieu partager une sensation que j'ai en ce sens qu'on a vraiment avancé et je félicite les parties de ce progrès même si les négociations entre l'ICANN et les bureaux d'enregistrements ne sont pas encore tout à fait clairs, il ya des questions par exemple concernant la responsabilité du revendeur, c'est quelque chose qui n'est pas clairement établi si on parcourt très rapidement la documentation.

J'espère que les négociations iront de l'avant et je soutiens cette proposition des états unis sur l'idée de faire un signe pou demander des délais plus longs et pour que nous ayons des informations sur des problèmes, des questions à résoudre qui devraient donc être encore résolues comme par exemple tout ce qui concerne l'écho parce que nous devons comprendre vraiment s'il y a des barrières, des obstacles, des inquiétudes posés par les bureaux d'enregistrement, nous devons comprendre cela très clairement.

J'espère qu'il s'agira donc finalement de la dernière étape de ce parcours parce qu'il serait intéressant d'avoir des documents incorporant les recommandations des organismes d'application de la loi, mais il faut que ce soit vraiment la dernière étape pour la complétion et enfin pour finir la discussion sur ce sujet sur lequel on a tellement débattu, j'espère que nous pourrons le faire, merci beaucoup.

CHAIR DRYDEN:

Merci au royaume uni, vous m'avez rappelé que ce que j'entends dire au bureau d'enregistrement c'est qu'ils sont intéressés à avoir un PDP sur les deux questions principales qui ne sont pas encore résolues, enfin en tout cas c'est ma perception.

Nous pourrions peut-être enfin tirer certains points au clair, il y a donc cette question de fonds sur laquelle nous allons avoir des problèmes en tant que membres du GAC pour pouvoir les commenter.

Nous avons besoin de tirer au clair certains aspects liés au processus à partir de maintenant, quels seront les thèmes sur lesquels on va enfin donner des précisions, savoir si nous avons des commentaires publiques comment nous pouvons focaliser notre attention, vous m'avez rappelé aussi que dans le rapport sur le marché des noms de domaine si l'on donnait les membres du GAC, si l'on donnait des rapports sur la question des revendeurs et des engagements, nous espérons pouvoir voir plus clairement le panorama de ce sujet et le rapport de l'ICANN par rapport à ce thème.

J'ai vu que les Etats-Unis demande d'avoir la parole.

ETATS-UNIS:

Merci beaucoup, je n'aimerais pas du tout corriger ce que vous venez de dire madame la présidente, je suis heureux de voir que vous avez fait remarquer que les bureaux d'enregistrements pourraient demander un PDP, nous savons tous que même si hier nous n'avons pas abordé ce thème pendant la réunion, notre sensation est formelle par rapport à ce que un PDP a comme suite concerne un délai beaucoup plus long que nous aimerions avoir à utiliser pour pouvoir parvenir à obtenir des résultats, pour avoir des dispositions sur le RAA.

Je pourrais le dire de façon officieuse mais en tout cas le dire ensuite formellement, enfin nous aurions des réserves ou nous ferions de ceci si

l'un de ces thèmes faisait l'objet d'un PDP au lieu d'être résolu au moyen de négociations avec la RAA.

Merci beaucoup, je crois que.. très important à cet égard.

CHAIR DRYDEN:

Merci beaucoup les Etats-Unis.

J'ai vu aussi que nous avons identifié les recommandations de l'équipe de révision de WHOIS liés à ce sujet.

Je vois l'Australie, je considère que l'Australie est un représentant de l'équipe de révision pour voir si elle pourrait établir des liens entre les recommandations particulières qui pourraient être liés à cette discussion, merci beaucoup.

AUSTRALIE:

Merci madame la présidente.

Il me semble que je devrais commencer par rappeler aux membres que pendant 18 mois, j'ai été le délégué du GAC pour l'équipe de révision du WHOIS, cette équipe de révision du WHOIS a présenté un rapport final au mois de mai et le conseil d'administration a ensuite émis ce rapport final pour les commentaires publiques. Je crois que la prochaine étape serait la suivante, le conseil d'administration devrait donc répondre à ce rapport une fois qu'on a réalisé, pendant que toutes ces activités étaient réalisées, j'ai cru comprendre que le personnel d'ICANN dans les négociations du RAA était conscient des recommandations de l'équipe de révision du WHOIS et de la manière dont ces recommandations sont liées à toutes ces négociations.

Il y en a d'autres sur lesquels je voudrais mettre l'accent, elles sont dans la liste, je vais ensuite vous les montrer dans le rapport de l'équipe de révision qui a été publié mais il y a certaines questions spécifiques des recommandations, il y en a qui sont liés recommandations de l'équipe de révision et liés au respect de certaines questions de l'ICANN.

Cela se rapporte à certaines discussions qui ont eu lieu au Costa Rica et en particulier certains principes comme une certaine activité de respect comme une meilleure pratique qui nous ramènerait à une question de politique, de conformité.

L'équipe de révision s'est centré donc sur ces détails et en particulier, et elle a fourni des recommandations.

Les recommandations 5 à 9 de l'équipe de révision se sont centrées sur la révisions des questions du WHOIS, l'équipe de révision a pris un point de vue un peu différent que celui des recommandations des organismes d'application de la loi parce que ces organismes proposent en quelque sorte les mécanismes pour améliorer la précision des données du WHOIS, en ce qui concerne la validation initiale des données, tandis que l'équipe de révision du WHOIS n'a pas pu atteindre un consensus par rapport à ce type de mécanisme mais il y a eu un consensus sur un principe.

Le niveau actuel d'imprécision des données est absolument inacceptable, il faudrait donc faire une amélioration majeure de ces données qui sont disponibles, qui sont soumises à une études sur le niveau d'exactitude de ces données et basées sur différentes catégories: il y a des données qui sont problématiques parce qu'elles sont tellement imprécises qu'on ne peut établir des contacts avec personne, il y a toute

une série de X ou de 1 sur certaines chaînes, des noms tel que Mikey Mouse par exemple, nous avons vu des exemples de ce type.

Nous avons proposé des objectifs spécifiques pour améliorer ces domaines et nous avons demandé un rapport de suivi régulier pour qu'on puisse faire une le suivi des progrès.

L'équipe de révision doit ensuite voir quels autres mesures peuvent être prises, notre domaine sur lequel nous avons centré notre attention concerne la recommandation 10 ou l'on parle des services de confidentialité des substituts au proxy.

La recommandation ayant fait l'objet d'un consensus est la suivante, l'état actuel des choses est acceptable et l'ICANN devait prendre des mesures pour réglementer et surveiller les activités des services de confidentialité de proxy.

On ne donne pas encore une fois pas de détails sur la manière de le faire mais on donne des exemples de toutes les considérations qu'il faudrait tenir compte, les parties concernés qu'il faudrait consulter dans l'état actuel des choses par rapport à ces services de confidentialité des proxys.

La dérégulation est très importante et l'équipe de révision a estimé que cela ne sert les intérêts de personne ni celui des organismes d'application de la loi ni des bureaux d'enregistrement parce que il n'y a pas d'indication claire pour ceux qui veulent un certain degré de confidentialité par rapport aux données personnelles et le type de protection que l'on demande, donc l'équipe de révision s'est centré sur

l'idée de donner certaines lignes générales pour tous les acteurs pour qu'il aient un certain cadre en ce sens large.

Je ne vais pas prendre plus longtemps la parole ; je ne sais pas si vous avez des questions à me poser?

Les considérations, les mises ont été celles que je vous ai exposées mais cela est juxtaposé aux recommandations faites par les organismes d'application de la loi.

Il y a aussi une supervision par rapport aux fonctions de conformité de l'internet.

CHAIR DRYDEN:

Merci beaucoup l'Australie.

Est ce qu'il y a des commentaires supplémentaires sur ce thème que quelqu'un voudrait faire ou sur l'application de la loi?

Les Pays Bas s'il vous plait?

BAYS BAS:

Un point intéressant est à mon avis celui que les Etats-Unis a mentionné et qui a attiré mon attention: c'est la recommandation sur l'exactitude des données et sur la compression de ces données dans la base de données WHOIS.

Dans quelle mesure ces données sont incluses dans le nouveau programme des gTLD, je ne sais pas si ces recommandations ont été considérés dans les politiques des nouveaux gTLD, je ne sais pas s'il y aurait quelqu'un qui aurait une réponse à ma question.

AUSTRALIE:

C'est un point important et en un certain sens cela nous fait revenir sur ce à quoi réfléchit l'équipe de révision du WHOIS.

Il y a plusieurs motifs pour lesquels l'équipe de révision ne s'est pas spécifiquement centrée, sur la validation des données du WHOIS, l'un d'eux c'est que le nouveau programme des gTLD comprend certaines dispositions de données sur le WHOIS, mais nous avons toute une série de données qui nous sont parvenues, qui comportent bon nombre d'imprécisions donc les données pour les nouvel enregistrements et pour les nouveaux gTLD, il y a des dispositions dans les nouveaux contrats pour ce type d'information.

Mais nous avons en même temps des millions de données qui sont vraiment incorrectes l'équipe de révision a donc considéré le total des données disponibles.

Ce que nous recherchons c'est les nouvelles données et que les données qui nous sont parvenues augmentent de façon significative leur degré d'exactitude ou bien essayer de réduire dans la mesure du possible les inexactitudes existantes.

Je ne réponds peut-être pas explicitement à votre question mais j'ajoute d'autres composantes pour cette question.

CHAIR DRYDEN:

Merci beaucoup l'Australie.

Il est clair donc que nous aurons besoin d'une communication plus fluide avec le conseil d'administration et les bureaux d'enregistrement

et l'ICANN sur certains défis que nous avons à relever pour pouvoir vous donner des commentaires sur les questions et pouvoir faire un suivi des progrès de telle manière que nous puissions fournir des précisions sur des questions qui pourraient être liées à des lois sur la confidentialité ou d'autres lois nationales impliquées dans ce qui est proposé dans le nouveau RAA.

Donc je propose d'avancer tenant clairement à l'esprit cette approche.

Je veux vous rappeler qu'il y a demain une session sur laquelle le FBI nous a fait un commentaire, elle aura lieu à 11h cette séance est une séance publique sur le RAA demain, pas aujourd'hui, demain à 8h30 du matin.

Les membres du GAC sont donc invités à toutes les réunions mentionnées par le représentant du FBI.

BOBBY FLAIM:

Nous allons donc nous réunir avec les bureaux d'enregistrement avant la séance publique de 11h du matin c'est-à-dire de 10h30 à 11H du matin avec les bureaux d'enregistrement, mais la réunion des organismes d'application de la loi commence à 8h30.

CHAIR DRYDEN:

Si les membres du GAC veulent participer à cette réunion, ils peuvent se présenter à 8h30 du matin, voila.

Nous allons donc envoyer cette information à toute la liste du GAC sur les réunions qui seront tenues demain matin pour que les membres du GAC s'ils veulent le faire puissent y assister, c'est donc l'occasion d'écouter ce que les organismes d'application de la loi ont à dire.

Argentine, s'il vous plait?

ARGENTINE: Je voudrais faire une petite précision: à 11h il y a la réunion avec les bureaux d'enregistrement.

CHAIR DRYDEN: C'est une réunion publique à 11h que tout le monde peut y participer.

Je crois que nous avons donc abordé les thèmes principaux liés aux négociations du RAA tel que nous les avons conçus jusqu'ici dans notre ordre du jour pour cette séance.

Il y a aussi un débat sur la fonction de conformité de l'ICANN et comment cela se fait au sein de la structure, si ce mécanisme était efficace ou pas etc.

Il s'agit donc de thèmes liés à ce que nous avons dit sur l'engagement et la conformité de ces contrats.

Je demande aux membres du GAC, il y a un bon nombre d'entre vous qui ont un certain intérêt particulier à cet écart, je ne sais pas si vous avez un leader.

Je ne sais pas si quelqu'un d'entre vous voudrait prendre la parole, personne, OK.

Est-ce qu'il faudrait que le GAC présente des commentaires supplémentaires sur ce thème?

La parole donc maintenant au représentant de l'Australie.

AUSTRALIE:

Merci beaucoup Heather.

Nous avons commencé à discuter sur cela au Costa Rica, sur la fonction de conformité de l'ICANN et le rôle que cela joue dans la réglementation, dans l'industrie, les noms de domaine.

Nous allons donc poursuivre ce débat ici à Prague, au Costa Rica, nous avons demandé une réunion avec le conseil d'administration pour débattre du rôle de l'ICANN au sein de l'industrie et des noms de domaines et nous avons encore cette réunion à mon avis, il y a certains points qui ne sont pas du tout clairs par rapport à la fonction de l'ICANN et la façon dont ils s'.. Pour certains points, les bureaux d'enregistrements, cela fonctionne, on le fait façon directe mais à d'autres points, cela se fait de façon indirecte.

Donc je ne vois pas trop clairement pas encore comment fonctionne la question de la responsabilité des revendeurs au sein de l'ICANN, je ne sais pas si les revendeurs sont contraints de respecter toutes les exigences auxquelles font face les bureaux d'enregistrement, cela n'est pas non plus clair dans la documentation présentée par l'ICANN sur le RAA par rapport à la responsabilité des revendeurs.

Il y a d'autres points pour lesquels il n'y a aucune réglementation, je voudrais donc avoir une mise à jour sur le WHOIS et sur les questions de confidentialité et sur le proxy.

Il semble bien qu'il y ait certaines dispositions sur les RAA liées à ce que font les fournisseurs de services de confidentialité et de proxy mais ce n'est pas clair par rapport à la responsabilité et au suivi.

Je dirais donc que le conseil du GAC a sa pensée par rapport à la fonction de conformité de l'ICANN a eu des principes clairs à certains égards.

J'ai parlé tout à l'heure des délais, il me semble que c'est important pour cette fonction de conformité qui deviendra de plus en plus importante surtout avec les nouveaux gTLD, doit avoir davantage de contrats à suivre.

Il me semble qu'il y aura des nouveaux participants sur le marché dans l'industrie, il est donc important que l'ICANN puisse garantir que ces processus et ces contrats sont clairs et qu'ils sont appliqués de façon uniforme dans ce cadre que tout le monde puisse le savoir.

Je voudrais donc en parler avec le conseil d'administration et avec la communauté dans cette séance qui se tiendra sur le marché mais je crois qu'il y a encore beaucoup de travail à faire dans ce domaine.

CHAIR DRYDEN:

Je donne la parole à la Commission Européenne.

COMMISSION EUROPEENNE: Merci beaucoup madame la présidente, merci l'Australie de la mise à jour par rapport à la situation.

Peter, tu as dit que l'on a parlé de la fonction de conformité de l'ICANN au sein du comité consultatif.

Il faut que nous parlions de ce commentaire en particulier dans les documents parce qu'il y a d'autres regroupements de l'ICANN qui ont

fait des commentaires à part le comité du SSAC, bien sur la commission européenne est toujours intéressée à la manière dont l'ICANN gère ces fonctions de conformité surtout par rapport aux nouveaux gTLD.

Il y a un point en particulier après avoir vu toute une série de documents, un point particulier sur lequel nous nous sommes centrés et nous avons besoin d'éclaircissement en ce qui concerne le rôle du comité d'audit au sein du conseil d'administration.

Bien sur le comité d'audit se rapporte à l'audit financier au sein de l'organisation mais cela ne peut pas être séparé cet élément en particulier de la fonction de conformité de l'ICANN.

Pour le dire de façon directe, il y a d'autres membres qui ont signalé cela et ont fait savoir qu'au sein de l'organisation il y a d'autres conflits d'intérêts en ce qui concerne la fonction de conformité.

Nous voulons donc entendre davantage de commentaires de la part du conseil d'administration pour savoir la manière dont le conseil d'administration voit la fonction du comité d'audit, et nous devons savoir s'il faut renforcer ce comité ou le modifier ou bien s'il a les facultés nécessaires et la portée nécessaire pour remplir ses fonctions.

CHAIR DRYDEN:

Merci beaucoup.

AUSTRALIE:

Je vais donner une réponse relativement brève à la question de l'équipe de sécurité et de stabilité dans la question n°10 de la version préliminaire, on dit l'ICANN devrait poursuivre ses efforts pour mettre

en œuvre la conformité et respecter cette fonction pour avoir un processus plus structuré pour faire le suivi des questions de conformité et leur mise en œuvre.

CHAIR DRYDEN: Merci. Royaume Uni S'il vous plait.

ROYAUME UNI: Merci beaucoup madame la présidente, justement pour mettre l'accent sur ce que nous sommes en train de dire, il y a des aspects qui se rapportent à l'architecture, se rapportent à la manière dont on crée un mécanisme efficace pour garantir la conformité, il faut voir s'il s'agit d'un mécanisme interne ou externe ainsi cela se rapporte aux fonctionnalités indépendantes qui puissent garantir que ces conflits d'intérêts cachés qui pourraient avoir des conséquences sur l'exécution des obligations contractuelles et cela n'est qu'un des aspects de l'architecture.

D'autres membres ont donné des exemples ayant des.. sur d'autres exemples d'architecture.

J'espère bien donc dans notre séance avec le conseil d'administration nous pourrons garantir qu'ils pourront tenir compte de ces meilleurs pratiques et qui sont rapportés par d'autres organisations qui ont ce type d'engagements, qui sont très forts, des contrats, des obligations qu'il faut respecter, de quelle manière on articule les sanctions pour le moment ou il y a des manquements.

Il y a ce premier point, d'autre part il y a la question des ressources, on a besoin de quel type de ressources et est ce qu'elles sont disponibles au sein de l'organisation pour garantir que le respect des contrats soit enfin considéré, que l'on fait les recherches nécessaires, que l'on tient compte des compétences, que toutes les procédures sont mises en œuvre pour garantir cette conformité.

Il s'agit de deux aspects différents, ils sont tout les deux critiques par rapport à la fiabilité d'ICANN.

Il s'agit donc d'une question clé pour nous comme nos collègues l'ont dit auparavant dans ces entretiens avec le conseil d'administration, nous devons voir quel va être leurs réactions face à toutes ces références sur l'importance du respect des contrats qu'il s'agisse du WHOIS, des organismes d'applications de la loi ou de RAA.

Cela n'a aucun sens d'établir un nouveau RAA et d'inclure la « due diligence » si l'on voit que personne ne respecte les engagements d'autorité dont il faut tenir compte.

Nous devons continuer à débattre de cela avec le conseil d'administration.

Les Etats-Unis s'il vous plait.

ETATS-UNIS:

Merci beaucoup madame la présidente, je vous remercie de m'avoir redonné la parole, je suis d'accord avec mes collègues.

Je pense que le GAC est un peu trop centrée sur les derniers communiqués, il me semble que nous ayons à poursuivre cette voie.

Nous sommes trop centrés sur l'établissement des liens entre aspects.. les organismes d'application de la loi, les améliorations apportés au RAA, l'équipe de révision du WHOIS.

Ce à quoi je pensais par rapport au RAA, c'est que les signaux que nous devons émettre ici à Prague dans le communiqué dans la réunion avec le conseil d'administration par rapport aux attentes que nous avons et tenir compte de Toronto comme une cible, comme une bonne occasion de faire des échanges très bien centrés et voir des actions, des réponses, des mesures qui soient prises et qui marquent la matérialisation, la concrétisation de tous ces efforts parce que nous devons émettre ici un signe de ce fait que nous espérons qu'il y aura un changement qui puisse être vu.

Nous devons donc faire surgir ce message, nous allons donc continuer à travailler d'ici à mercredi pour pouvoir émettre tous ces signaux dont je vous parle.

CHAIR DRYDEN:

Merci beaucoup les Etats-Unis.

Je pense que c'est un bon point pour clore le débat, demain nous aurons quelques séances auxquelles nous avons été invités à participer: les bureaux d'enregistrement, les organismes d'application de la loi, nous avons ensuite une réunion sur le marché des noms de domaine et nous espérons voir des rapports préliminaires sur les revendeurs, les questions liés aux contrats, nous aurons ensuite une réunion avec le conseil d'administration qui sera tenu mardi et à ce moment, nous pouvons savoir les mécanismes qui sont appliqués et comment sont

considérés ces liens entre ces différents aspects qui sont tous liés à l'application de la loi, la conformité etc.

La prochaine réunion aura lieu à 11h du matin.

Je vous demande donc d'être ponctuel, j'espère que vous allez maintenant vous reposer un tout petit peu à la pause café.

Merci beaucoup.